

Sommaire

1	Rapport d'activité	3
1.1	Faits marquants du semestre	2
1.2	Analyse de l'activité et des résultats consolidés semestriels au 31 décembre 2023	3
1.3	Perspectives opérationnelles et financières	8
1.4	Facteurs de risques	8
1.5	Transactions avec les parties liées	9
1.6	Événements postérieurs à la clôture	9
2	États financiers intermédiaires	11
2.1	Comptes consolidés intermédiaires au 31 décembre 2023	12
2.2	Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires	17
2.3	Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	35
3	Attestation des responsables du rapport financier semestriel	37

Rapport d'activité

1.1	Faits marquants du semestre	2
1.2	Analyse de l'activité et des résultats consolidés semestriels au 31 décembre 2023	3
1.2.1	Saisonnalité de l'activité	3
1.2.2	Principaux agrégats	3
1.2.3	Analyse des principaux postes du compte de résultat	4
1.2.4	Trésorerie et capitaux du Groupe	5
1.2.5	Réconciliation des indicateurs non IFRS	7
1.3	Perspectives opérationnelles et financières	8
1.4	Facteurs de risques	8
1.5	Transactions avec les parties liées	9
1.6	Événements postérieurs à la clôture	9

1.1_Faits marquants du semestre

Moisson de trophées et récompenses pour TERACT et ses collaborateurs pour leurs actions

- Guillaume Darrasse, Directeur général délégué de TERACT, a reçu le prix de la Raison d'Être 2023 décerné par le groupe RH&M.
- Le projet Digi'Campus a été récompensé aux Digital HR Awards 2023 dans la catégorie Business Partner.
- À l'occasion des BAT'E-NNOV Awards 2023, la médaille d'Or a été décernée au tapis de semence ECLOZ, dans la catégorie aménagement extérieur et entretien
- du jardin; la médaille de Bronze est allée au Pot l'autonome ECLOZ.
- À l'occasion du Frontline Excellence Award 2023 de Yoobic, le Digi'Campus a été honoré dans la catégorie Programme de formation de l'année.
- Séverine Delebarre, DRH de TERACT, a été élue DRH entrepreneur de l'année 2023 par MGRH°.
- Lors du Trophée E-Commerce, TERACT a reçu le Prix du Public, dans la catégorie Expérience Client.

La mobilisation des enseignes également récompensée

- Jardiland a été désignée Meilleure Chaine de Magasins de l'année 2024 dans la catégorie jardinerie pour la 8º année consécutive et Meilleur E Commerçant 2024 (Étude Qualimétrie 2024); l'enseigne a aussi été élue Enseigne Végétale et Animalerie de l'année aux Graines d'Or 2023 (Groupe J) et s'est vu décerner la Médaille de bronze d'Harris Interactive pour jardiland.com. Enfin elle a reçu le Grand Prix des Favor'i e-commerce FEVAD.
- Gamm vert a été désignée Enseigne Préférée des Français 2023, Catégorie Jardinage, pour la 4º année consécutive (cabinet EY Parthenon).
- Gamm vert s'est hissé dans le top 10 à la 9º place et Jardiland à la 11º place du palmarès de la relation clients 2023 HCG/Les Echos.
- Boulangerie Louise Champs Élysées décroche sa l^{re} Brique d'Or de la mise en œuvre décernée par le Club Enseigne et Innovation.

Ouverture de Boulangerie Louise sur les Champs-Élysées

Le semestre a été marqué par l'ouverture et l'inauguration en septembre 2023 du magasin Boulangerie Louise iconique des Champs Élysées, vitrine du savoir-faire d'Agriculteur - Meunier - Boulanger.

Ses liens avec le groupe InVivo, actionnaire de référence de TERACT, lui permettent de maitriser toute la chaine de valeur, depuis la culture du blé et sa transformation en farines, jusqu'à la confection artisanale de pains, viennoiseries et pâtisseries.

Lancement du CFA by TERACT

Le 9 octobre 2023, TERACT a inauguré son Centre de Formation d'Apprentis sur les métiers de la jardinerie/ animalerie et de la boulangerie : le CFA by TERACT. Depuis la rentrée 2023, plus de 50 apprentis sont accueillis dans des magasins succursales Jardiland, Gamm vert et Boulangerie Louise sur tout le territoire français pour bénéficier d'une formation de Conseiller de Vente, de Manager d'Unité Marchande ou de Boulanger. Appelée à être étendue, l'offre de formation du CFA by TERACT sera également proposée aux partenaires franchisés des enseignes de TERACT avec pour ambition de recruter 200 apprentis pour la rentrée 2024 et 300 pour la rentrée 2025.

TERACT devient Société à mission

Le 15 décembre 2023 enfin, TERACT est devenu conformément à ses engagements une Société à mission. Le changement de son statut est ainsi devenu effectif, avec pour raison d'être d'« agir pour que chacun accède aux bienfaits de la nature».

Dans ce cadre, les principaux objectifs et engagements issus de cette démarche sont les suivants():

- d'ici à 2025 :
 - 50 % des managers issus de la promotion interne (14,7% en 2022/2023),
 - 50% d'accidents du travail en moins par rapport
 - 90% du végétal à marque propre exclusive issu de production française hors serre chaude

- (83% en 2022/2023) et 50% de végétaux issus d'engagements filières (43 % en 2022/2023),
- 80% de marques propres exclusives à impact positif (54,4% en 2022/2023);
- puis d'ici à 2030 :
 - 10 % d'économie en eau par rapport à 2022/2023,
 - 100% des magasins labellisés bien-être animal (35 % en 2022/2023),
 - 70% des déchets triés et valorisés (59% en 2022/2023),
 - 46 % d'émissions de GES vs 2019/2020 (Scopes 1 et 2) (-47,6 % en 2022/2023; l'objectif de réduction est déjà atteint sur le périmètre jardinerie/animalerie grâce à l'efficacité du plan pluriannuel d'efficacité et de sobriété énergétique de TERACT).

Le périmètre des indicateurs 2022/2023 n'inclut pas les entités intégrées depuis le 1er décembre 2022, Boulangerie Louise et Grand Marché La Marnière. Il sera étendu pour le prochain exercice 2023/2024.

1.2_Analyse de l'activité et des résultats consolidés semestriels au 31 décembre 2023

1.2.1_Saisonnalité de l'activité

TERACT exerce une activité dont le volume varie de manière sensible au cours de l'année, ce qui peut rendre les comptes consolidés du premier et du second semestre difficilement comparables. Les effets de cette saisonnalité sont particulièrement marqués au niveau du chiffre d'affaires, de l'EBITDA, du Résultat opérationnel courant et de la génération de flux de trésorerie. Le chiffre d'affaires du Groupe connaît une saisonnalité, caractérisée par un second semestre

(ler janvier - 30 juin) plus fort que le premier (ler juillet -31 décembre), notamment en raison d'une activité plus soutenue sur les mois mars à juin (« la haute saison » dans la jardinerie). L'essentiel des charges opérationnelles (frais de personnel, amortissements...) étant en revanche réparti linéairement sur l'année, le Résultat opérationnel courant du Groupe est historiquement plus faible au premier semestre qu'au second.

1.2.2 Principaux agrégats

1.2.2.1_Répartition du chiffre d'affaires par secteur

(en millions d'euros)	S1	, S1	Variations		
	2023/2024	2022/2023 —	Données publiées	Données compa- rables (a)	
Chiffre d'affaires	397,3	357,4	+ 11,2 %	- 2,3 %	
Jardinerie/animalerie Alimentaire	323,6 73,7	336,0 ^(b) 21,3	- 3,7 % x 3,5	- 2,8 % + 3,8 %	

Périmètre constant en retraitant de l'ensemble des variations de périmètre.

Pour rappel, les données au 31 décembre 2023 présentent 6 mois d'activité pour Boulangerie Louise et les magasins Grand Marché La Marnière contre 1 mois en 2022, ces entités ayant été acquises le 30 novembre 2022.

1.2.2.2_Indicateurs financiers

(en millions d'euros)	S1 2023/2024	S1 2022/2023
Chiffre d'affaires	397,3	357,4
EBITDA ajusté (e)	7,3	(0,8)
En % du chiffre d'affaires	1,8 %	_
Résultat opérationnel courant	(25,7)	(30,3)
Résultat net part du Groupe	(40,8)	(132,5)
Free cash flow (c)	(62,1)	(25,8) (b)

Défini dans la Section 1.2.5 « Réconciliation des indicateurs non IFRS ».

Par rapport aux données publiées le 16 février 2023 sur le S1 2022/2023, il comprend un chiffre d'affaires complémentaire lié au déploiement des marques exclusives. Par rapport aux données publiées le 15 février 2024, il est corrigé d'un effet de 1,5 million d'euros.

Retraité du décaissement de frais exceptionnels liés à l'opération de rapprochement pour 7,8 millions d'euros sur le S1 2022/2023. Déterminé à partir du flux net de trésorerie lié à l'activité, augmenté des cessions et réductions d'immobilisations corporelles et incorporelles et après déduction des investissements en immobilisations corporelles et incorporelles.

1.2.3 Analyse des principaux postes du cómpte de résultat

1.2.3.1_Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2023/2024 s'établit à 397,3 millions d'euros, à +11,2% en données publiées et - 2,3 % en données comparables par rapport au premier semestre 2022/2023.

Le chiffre d'affaires consolidé du secteur jardinerie/ animalerie, qui inclut les enseignes Jardiland, Gamm vert (et rayons Frais d'Ici), Delbard, Jardineries du Terroir et Noa, s'élève à 323,6 millions d'euros sur le S1 2023/2024, en retrait en données publiées de -3,7% par rapport au S1 2022/2023, en raison notamment du passage de 22 magasins intégrés en franchise, lié à la stratégie de bonne gestion du parc de magasins. Hors cet effet périmètre, les ventes en données comparables surperforment globalement les tendances du marché (2), elles-mêmes impactées par le contexte inflationniste, la baisse du pouvoir d'achat et une météo à contre-saison.

Afin de mieux répondre aux préoccupations de ses clients concernant leur pouvoir d'achat, TERACT poursuit le développement de ses marques exclusives et innovantes ECLOZ, INVIVO Nous on sème, PURE FAMILY, LES SENS DU TERROIR, qui permettent de déployer une offre toujours plus qualitative à des prix accessibles. Le taux de pénétration des marques propres représente ainsi 22,1% du chiffre d'affaires des magasins intégrés au 31 décembre 2023 (soit + 4 points par rapport au 31 décembre 2022).

Bénéficiant de la position de leader de TERACT en France dans le secteur de la Jardinerie, le e-commerce poursuit son développement accéléré dans le cadre du déroulement du plan digital avec le lancement sur le semestre du nouveau site gammvert.fr. Il avait été précédé par celui du site jardiland.com, début S2 2022/2023, qui est déjà en croissance sur le S1 2023/2024.

Le chiffre d'affaires consolidé du secteur Alimentaire, qui inclut les enseignes Bio&Co, Boulangerie Louise et Grand Marché La Marnière s'élève à 73,7 millions d'euros sur le SI 2023/2024 contre 21,3 millions d'euros sur le S1 2022/2023, bénéficiant de la pleine intégration des enseignes Boulangerie Louise et Grand Marché La Marnière acquises fin 2022 et consolidées sur un mois sur le précédent semestre. Outre cet effet périmètre, la multiplication du chiffre d'affaires Alimentaire par 3,5 est liée à la bonne performance de la Boulangeriesnackina et du Bio.

Le chiffre d'affaires de Boulangerie Louise enregistre ainsi une forte croissance, liée à l'effet périmètre net positif de son intégration et à une bonne performance en comparable de l'enseigne grâce au travail de fond mené sur l'offre depuis une année. Les ouvertures de magasins débutent avec celles des magasins de Châteauroux et des Champs-Élysées. Ce dernier site, iconique, ouvert en lieu et place de l'enseigne Pomme de Pain, présente une offre centrée sur le snacking et la fabrication sur place d'un pain de qualité; la signature « Agriculteur - Meunier -Boulanger » de la boutique caractérise les engagements de la marque en faveur de l'intégration de la filière blé, avec un approvisionnement local (moulin situé à moins de 50 km) et un ancrage fort dans le monde agricole. 4 magasins intégrés ont, par ailleurs, été fermés sur le semestre dans une logique d'optimisation permanente du réseau.

Les ventes des magasins de distribution bénéficient pour leur part de la reprise du marché du Bio, amorcée depuis le milieu de l'année 2023. Les ventes de Grand Marché La Marnière sont résilientes et celles de Bio&Co s'inscrivent en croissance grâce au travail de l'offre qui reflète les nouvelles aspirations des clients en faveur d'un bio plus local et plus proche des producteurs agriculteurs.

1.2.3.2_Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 99,1 millions d'euros sur le premier semestre 2023/2024 et progressent de 17,7 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022/2023 (81,4 millions d'euros) en lien avec la hausse des coûts salariaux et la pleine intégration des enseignes Boulangerie Louise et Grand Marché La Marnière acquises fin 2022 et consolidées sur un mois sur le précédent semestre.

1.2.3.3_Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'établissent à 63,4 millions d'euros (16 % du chiffre d'affaires) sur le premier semestre 2023/2024 contre 61,1 millions d'euros (17 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2022/2023 en lien avec la maîtrise des coûts malgré un contexte d'inflation généralisée.

1.2.3.4 Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)

Les dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprise) atteignent 33,3 millions d'euros pour le premier semestre 2023/2024 contre 28,6 millions d'euros pour le premier semestre 2022/2023.

1.2.3.5_Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est une perte de 25,7 millions d'euros sur le premier semestre 2023/2024 contre une perte de 30,3 millions d'euros sur le semestre précédent.

Le marché du jardin est en recul de - 5,6 % sur la période Juillet-Novembre 2023 par rapport à la même période en 2022 selon l'association interprofessionnelle Promojardin / Prom'animal.

1.2.3.6_EBITDA ajusté (3)

L'EBITDA ajusté s'élève à 7,3 millions d'euros sur le premier semestre 2023/2024, soit + 8,1 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022/2023. Outre, sur le segment Alimentaire, l'effet de la pleine intégration des enseignes Boulangerie Louise et Grand Marché La Marnière consolidées sur 6 mois sur ce semestre (versus 1 mois au premier semestre 2022/2023), le segment jardinerie/ animalerie affiche une bonne progression (+ 4,8 millions d'euros) en raison des efforts sur la marge avec notamment le déploiement des marques propres, et la maîtrise des coûts dans le cadre des plans d'économies mis en place.

1.2.3.7_Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels représentent une charge nette de 0,3 millions d'euros au 31 décembre

2023 contre une charge nette de 89,3 millions d'euros au 31 décembre 2022. Celle-ci intégrait principalement une charge sans impact sur la trésorerie de 91,4 millions d'euros liée aux frais d'accès au marché dans le cadre du rapprochement de InVivo Retail avec le SPAC 2MX Organic.

1.2.3.8_Résultat opérationnel

Analyse de l'activité et des résultats consolidés semestriels au 31 décembre 2023

Pour le premier semestre 2023/2024, le résultat opérationnel du Groupe affiche une perte de 26 millions

Pour le premier semestre 2022/2023, le résultat opérationnel du Groupe affichait une perte de 119,7 millions d'euros, il intègrait principalement l'effet mentionné ci-dessus du coût d'accès à une cotation dans le cadre du rapprochement de InVivo Retail avec le SPAC 2MX qui représente une charge sans impact sur la trésorerie de 91,4 millions d'euros.

1.2.3.9 Résultat financier

Au 31 décembre 2023, le résultat financier est constitué d'une charge financière nette de 12,3 millions d'euros contre une charge financière nette de 6,7 millions d'euros au 31 décembre 2022.

La répartition des charges financières nettes du Groupe est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Coûts liés à l'endettement financier net du Groupe	7,3	2,3
Intérêts sur dettes de loyers	4,3	4,3
Autres produits et charges financiers	0,7	0,2
Résultat financier		6,7

Les coûts liés à l'endettement financier net du Groupe sont principalement composés des intérêts financiers des charges d'intérêts relatives au compte courant avec InVivo Group. Ces charges ont augmenté suite à la hausse de la dette liée aux acquisitions et à la hausse des taux d'intérêts.

La charge d'intérêts sur dettes de loyers, liée à l'application de la norme IFRS 16, s'est élevée à 4,3 millions d'euros sur les premiers semestres 2023/2024 et 2022/2023.

1.2.3.10_Impôts sur les résultats

Pour le premier semestre 2023/2024, la charge d'impôt est de 2,9 millions d'euros contre une charge d'impôt de 6,6 millions d'euros au premier semestre 2022/2023.

1.2.3.11_Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe affiche ainsi une perte de 40,8 millions d'euros au 31 décembre 2023 par rapport à une perte de 132,5 millions d'euros au 31 décembre 2022, soit une perte de 41,1 millions d'euros, retraitée de l'effet exceptionnel du coût d'accès au marché. Le résultat net part du Groupe du S1 2023/2024 intègre une hausse des frais financiers (+ 5,6 millions d'euros), liée à la hausse des taux d'intérêts et à l'accroissement de la dette suite aux acquisitions récentes. Cette hausse a pu être compensée par l'amélioration de l'EBITDA.

1.2.4_Trésorerie et capitaux du Groupe

1.2.4.1_Tableau de flux de trésorerie

(en millions d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	(45,9)	(20,1) ^(a)
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	(21,7)	134,6
Flux net provenant du (affecté au) financement	63,1	(124,2)

(a) Intègre un décaissement de frais exceptionnels liés à l'opération de rapprochement pour 7,8 millions d'euros sur le S1 2022/2023.

⁽³⁾ Défini dans la Section 1.2.5 «Réconciliation des indicateurs non IFRS »

1.2.4.1.1_Flux nets de trésorerie liés à l'activité

Le flux net de trésorerie lié à l'activité est un décaissement de 45.9 millions d'euros au 31 décembre 2023 contre un décaissement de 20,1 millions d'euros au 31 décembre 2022

Celui-ci est composé:

• d'une capacité d'autofinancement de 9,3 millions d'euros au 31 décembre 2023 contre 0,6 millions d'euros au 31 décembre 2022, soit une hausse de

- 8.7 millions d'euros en lien avec l'amélioration de l'EBITDA :
- d'une variation du besoin en fonds de roulement de (54,5) millions d'euros contre (17,7) millions d'euros notamment impactée par l'accélération des volumes de marques propres, une partie des achats de grand import de l'année ayant été anticipée dès le S1 à des conditions tarifaires favorables.

1.2.4.1.2_Flux net provenant des (affecté aux) investissements

Le flux net de trésorerie lié aux investissements est un décaissement de 21,7 millions d'euros au 31 décembre 2023 contre un encaissement de 134,6 millions d'euros au 31 décembre 2022, qui reflétait principalement :

- les fonds obtenus par le déblocage d'un compte séquestre de 300 millions d'euros à la suite du
- rapprochement de InVivo Retail avec le SPAC 2MX
- le montant décaissé pour les acquisitions principalement dans l'Alimentaire (Boulangerie Louise et Grand Marché La Marnière).

1.2.4.1.3_Flux net provenant du (affecté au) financement

Le flux net de trésorerie lié aux activités de financement représente un encaissement de 63,1 millions d'euros au 31 décembre 2023 contre un décaissement de 124,2 millions d'euros au 31 décembre 2022 (12 mois), principalement lié au remboursement des actions B aux investisseurs pour 210 millions d'euros dans le cadre du rapprochement de InVivo Retail avec le SPAC 2MX Organic.

1.2.4.2_Free cash flow

(en millions d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Flux nets de trésorerie liés à l'activité Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles Cessions et réductions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(45,9) (16,8) 0,6	(12,4) ⁽⁽⁾ (15,2) 1,8
Free cash flow	(62,1)	(25,8)

⁽a) Retraité du décaissement de frais exceptionnels liés à l'opération de rapprochement pour 7,8 millions d'euros sur le S1 2022/2023.

Le Groupe affiche un free cash flow au premier semestre 2023/24 en retrait de 62,1 millions d'euros en lien avec la variation du besoin en fond de roulement impactée par l'accélération des volumes de marques propres, une partie des achats de grand import de l'année ayant été anticipée dès le S1 à des conditions tarifaires favorables. La capacité d'autofinancement s'améliore cependant fortement (+8,7 millions d'euros) tirée par l'amélioration de l'EBITDA.

Les investissements opérationnels (16,8 millions d'euros) ont par ailleurs été préservés tout en faisant l'objet d'une sélection rigoureuse.

1.2.4.3_Dette nette

(en millions d'euros)	31/12/2023	30/06/2023
Dettes à moyen et long terme	551,2	468,8
Dont dettes vis-à-vis d'InVivo Group, maison mère de TERACT Dont dettes locatives (IFRS 16)	332 213,2	222,8 225,0
Trésorerie nette	17	21,4
Dette nette	534,2	447,4

Le Groupe affiche une dette nette de 534,2 millions d'euros au 31 décembre 2023 (dont 332 millions d'euros avec sa maison mère InVivo Group et 213,2 millions d'euros de passifs de loyer). La variation de l'endettement financier net entre le 30 juin et le 31 décembre s'explique par la saisonnalité de l'activité, l'endettement net au 30 juin étant structurellement plus faible compte tenu du volume d'affaires important enregistré en fin d'année agricole.

1.2.5_Réconciliation des indicateurs non IFRS

1.2.5.1_Volume d'affaires

Le volume d'affaires ou chiffre d'affaires sous enseignes comprend le chiffre d'affaires réalisé par les magasins intégrés et les magasins franchisés/affiliés.

(en millions d'euros)	, S1	, S1	Variations		
	2023/2024	2022/2023 —	Données publiées	Données compa- rables (a)	
Volume d'affaires annuel HT estimé	1 053,5	1062,4	- 0,8 %	- 2,5 %	
Jardinerie/animalerie Alimentaire	975,1 78,3	1041,0 21,3	- 6,3 % X3,7	- 2,7 % + 4,1 %	

⁽a) Périmètre constant en retraitant de l'ensemble des variations de périmètre.

Le chiffre d'affaires (IFRS) est défini en Note 6.1 de la Section 6.2 « Notes annexes aux comptes consolidés » du Chapitre 6 «États financiers » du Document d'enregistrement universel 2022/2023.

1.2.5.2_EBITDA ajusté

L'EBITDA ajusté est défini comme le Résultat opérationnel courant (ROC) augmenté de l'annulation des charges (ou produits) liés aux dépréciations ou dotations aux amortissements (ou reprises de dotations) des immobilisations.

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le Résultat opérationnel courant et l'EBITDA ajusté pour le premier semestre 2023/2024 et 2022/2023.

(en millions d'euros)	S1 2023/2024	S1 2022/2023
Résultat opérationnel courant	(25,7)	(30,3)
Annulation des charges (ou produits) liés aux dépréciations ou dotations aux amortissements (ou reprise des dotations) des immobilisations	33,0	29,5
EBITDA ajusté	7,3	(0,8)

1.2.5.3_Free cash flow

Le free cash flow est déterminé à partir du flux net de trésorerie lié à l'activité, augmenté des cessions et réductions d'immobilisations corporelles et incorporelles et après déduction des investissements en immobilisations corporelles et incorporelles.

Pour le premier semestre 2022/2023 et 2023/2024 :

(en millions d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Flux nets de trésorerie liés à l'activité Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles Cessions et réductions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(45,9) (16,8) 0,6	(12,4) (a) (15,2) 1,8
Free cash flow	(62,1)	(25,8)

⁽a) Retraité du décaissement de frais exceptionnels liés à l'opération de rapprochement pour 7,8 millions d'euros sur le S1 2022/2023.

1.3_Perspectives opérationnelles et financières

Les prévisions présentées ci-dessous sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe. Ces données et hypothèses sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, comptable, concurrentiel, réglementaire et fiscal ou en fonction d'autres facteurs dont le Groupe n'aurait pas connaissance. En outre, la matérialisation de certains risques décrits au Chapitre 4 «Facteurs de risque et contrôle interne» de notre Document d'enregistrement universel 2022/2023, approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 26 octobre 2023 sous le numéro R. 23-032, pourrait avoir un impact sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe et donc remettre en cause ces prévisions.

Sur l'exercice 2023/2024 :

Dans un contexte de tensions macroéconomiques persistantes au 2ª semestre 2023 (1ª semestre de l'exercice 2023/2024 de TERACT), et d'incertitudes sur leur évolution au les semestre 2024 (2d semestre de l'exercice 2023/2024 de TERACT), le Groupe poursuit et renforce ses actions prudentes visant à limiter les effets de l'inflation et de la baisse du pouvoir d'achat tout en améliorant la saisonnalité de son modèle pour générer de la croissance.

Les ouvertures de nouveaux magasins, en particulier en boulangerie-snacking, permettront de faire croître le chiffre d'affaires dans un secteur où les marges et les perspectives de croissance restent élevées avec également un important potentiel de maillage territorial. Sur la dizaine à ouvrir d'ici juin 2024, trois nouveaux magasins ont déjà vu le jour depuis le 1er juillet (4). TERACT va par ailleurs continuer à déployer ses marques propres en jardinerie avec pour cible une hausse de leur taux de pénétration de 2 à 3 points à 24% du chiffre d'affaires des magasins intégrés en 2023/2024. Sur l'année civile 2024, le Groupe prévoit ainsi le lancement de plus de 1400 nouvelles marques exclusives. La société va également poursuivre la bonne gestion et l'optimisation de son parc en continuant notamment à développer son modèle de franchise, avec déjà 22 magasins passés en franchise au S1 2023/2024.

Cette évolution est soutenue par un modèle omnicanal attractif et leader dans le secteur en France, s'appuyant sur des sites de e-commerce rénovés et sur des magasins remis au cœur de la stratégie digitale par le reversement du chiffre d'affaires aux magasins physiques concernés. Cette stratégie a été déployée dès l'année 2023 avec l'ouverture début S2 2022/2023 du site jardiland.com, déjà en croissance au S1 2023/2024, et celle au S1 2023/2024 du site gammvert.fr. Le lancement de la marketplace suite à l'accord signé avec Mirakl fin 2023 est prévu d'ici le 30 juin 2024.

La politique de gestion stricte des coûts, en particulier énergétiques, est maintenue et renforcée grâce aux efforts soutenus des enseignes et des sièges, permettant une baisse de la consommation d'électricité sur le semestre entre 39 et 45% selon les enseignes de jardinerie/animalerie par rapport au SI 2021/2022. Enfin, l'intégration opérationnelle des sociétés acquises durant l'exercice écoulé est finalisée au SI 2023/2024.

Tenant compte de ces éléments, et sans nouvelle dégradation de l'environnement, TERACT projette toujours un chiffre d'affaires annuel consolidé 2023/2024 de 900-950 millions d'euros.

Le lancement d'un nouveau plan d'économies sur la fin du \$12023/2024 vise une réduction des coûts de 15 millions d'euros à horizon 30 juin 2025, afin d'anticiper la poursuite d'un environnement macroéconomique peu porteur et notamment d'absorber une partie de l'inflation résiduelle. Couplé au renforcement du contrôle des stocks, ils devraient continuer ensemble à bénéficier à la génération de free cash-flow, tout en maintenant un niveau de Capex permettant de poursuivre le bon développement de la société.

Dans la lignée des projets de l'exercice écoulé, TERACT reste ouvert à des alliances de bon sens, s'inscrivant dans une logique de croissance vertueuse et d'amélioration de la marge. L'intégration amont-aval au sein des filières agricoles du groupe InVivo sera aussi recherchée afin d'associer producteurs et consommateurs avertis au sein de circuits de consommation plus courts et à impact plus favorable.

1.4_Facteurs de risques

Les facteurs de risque sont les mêmes que ceux présentés au Chapitre 4 «Facteurs de risque et contrôle interne» du Document d'enregistrement universel 2022/2023 du Groupe.

⁽⁴⁾ Le 7 mars, Boulangerie Louise a inauguré un nouveau point de vente à Lens.

1.5_Transactions avec les parties liées

Au cours du premier semestre 2023/2024, il n'y a pas eu de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec ses parties liées par rapport au 30 juin 2023.

Se référer à la Note 14 de la Section 2.2 «Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires» du Chapitre 2 du présent Rapport Semestriel.

1.6_Événements postérieurs à la clôture

TERACT a annoncé, le 14 février, la nomination, effective depuis le le mars 2024, de Ludovic Holinier en qualité de Directeur général délégué, en remplacement de Guillaume Darrasse. Ludovic Holinier est en charge du pilotage des activités de l'entreprise et a intégré le Comité exécutif.

2

États financiers intermédiaires

2.1	Comptes consolidés intermédiaires au 31 décembre 2023	13
2.1.1	Compte de résultat consolidé	1:
2.1.2	État du résultat global consolidé	13
2.1.3	État de la situation financière consolidée	14
2.1.4	État des flux de trésorerie consolidés	1!
2.1.5	État de variation des capitaux propres consolidés	10
2.2	Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires	1
2 2	Dannart des commissaires aux comptes sur l'information competible	21

/ 11

2.1_Comptes consolidés intermédiaires au 31 décembre 2023

2.1.1_Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé	Note	31/12/2023	31/12/2022
(en millions d'euros)		6 mois	6 mois
Chiffre d'affaires, hors taxes	5/6.1	397,3	357,4
Revenus Totaux		397,3	357,4
Achats consommés	6.2	(221,2)	(211,7)
Charges de personnel		(99,1)	(81,4)
Impôts et taxes	6.2	(6,0)	(4,9)
Autres produits et charges d'exploitation	6.2	(63,4)	(61,1)
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes de reprises	6.2	(33,3)	(28,6)
Résultat opérationnel courant		(25,7)	(30,3)
Autres produits et charges opérationnels	6.2	(0,3)	(89,3)
Résultat opérationnel		(26,0)	(119,7)
Résultat financier	11.4	(12,3)	(6,7)
Résultat avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence		(38,3)	(126,4)
Impôts sur les bénéfices	9	(2,9)	(6,6)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		(0,5)	0,2
Résultat net des activités poursuivies		(41,6)	(132,8)
Résultat net des activités abandonnées		-	0,1
Résultat net de l'ensemble consolidé		(41,6)	(132,6)
Participations ne conférant pas le contrôle		0,8	0,2
Résultat net, part du Groupe		(40,8)	(132,5)
Résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère	Note	31/12/2023	31/12/2022
(en euros)			
		()	, ,
Des activités poursuivies, part du Groupe	12	(0,56)	(1,81)
De l'ensemble consolidé, part du Groupe	12	(0,56)	(1,81)
Pérulkaka akan manakan dila é		27/20/2022	01/10/0000
Résultat net par action dilué (en euros)		31/12/2023	31/12/2022
Des activités poursuivies, part du Groupe		(0,56)	(1,81)
De l'ensemble consolidé, part du Groupe		(0,56)	(1,81)

2.1.2_État du résultat global consolidé

État du résultat global consolidé (en millions d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net de l'ensemble consolidé	(41,6)	(132,6)
Écarts actuariels Effets d'impôt	(0,5) 0,1	-
Autres éléments du résultat global non recyclables au titre du semestre, nets d'impôt	(0,4)	_
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre du semestre, net d'impôt	(42,0)	(132,6)
Dont part du Groupe Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	(41,2) (0,8)	(132,5) (0,2)

Les mouvements de chaque semestre sont présentés à la Note 2.1.5.

2.1.3_État de la situation financière consolidée

Actifs	Note	31/12/2023	30/06/2023
(en millions d'euros)			
Goodwill	10.1	276,6	272,3
Autres immobilisations incorporelles	10.2	131,6	127,0
Immobilisations corporelles	10.3	120,5	124,9
Actifs au titre de droits d'utilisation	8.1	195,3	207,1
Participations dans les entreprises associées et les coentreprises		11,8	12,2
Autres actifs non courants		5,5	7,4
Actifs d'impôts différés		16,2	22,6
Actifs non courants		757,6	773,6
Stocks		164,4	169,7
Créances clients		126,5	143,4
Autres actifs courants		64,7	56,3
Créances d'impôts courants		7,3	4,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.2	18,8	22,8
Actifs détenus en vue de la vente	3.2	-	13,4
Actifs courants		381,8	409,6
Total Actifs		1139,3	1183,2
Passifs	Note	31/12/2023	30/06/2023
(en millions d'euros)			
Capital social	12	0,7	0,7
Primes, titres auto-détenus, autres réserves et résultats		287,8	329,0
Capitaux propres, part du Groupe		288,5	329,7
Intérêts ne donnant pas le contrôle		8,1	9,2

Primes, titres auto-aetenus, autres reserves et resultats	287,8	329,0
Capitaux propres, part du Groupe	288,5	329,7
Intérêts ne donnant pas le contrôle	8,1	9,2
Capitaux propres 2.1.5	296,6	338,9
Provisions pour retraites et engagements assimilés non courantes 13	10,5	9,5
Autres provisions non courantes	7,8	7,2
Dettes financières brutes non courantes	73,0	73,9
Passifs de loyers non courants	177,5	190,5
Dettes non courantes liées aux engagements de rachat d'intérêts		
ne donnant pas le contrôle	10,3	9,9
Passifs d'impôts différés	6,6	6,6
Passifs non courants	285,7	297,6
Dettes fournisseurs	168,9	233,7
Dettes financières brutes courantes	265,0	169,8
Passifs de loyers courants	35,8	34,5
Dettes d'impôts exigibles	0,4	1,7
Autres dettes courantes	85,1	99,9
Trésorerie passive 11	1,8	1,4
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente 3.2	-	5,5
Passifs courants	557,0	546,6
Total Capitaux propres et Passifs	1139,3	1183,2

2.1.4_État des flux de trésorerie consolidés

Tableau des flux de trésorerie consolidés	Note	31/12/2023	31/12/2022
(en millions d'euros)		6 mois	6 mois
Résultat net des activités poursuivies		(41,6)	(132,8)
Résultat net des activités abandonnées		(41,0)	0,1
Résultat net de l'ensemble consolidé		(41,6)	(132,6)
Résultat net des sociétés mises en équivalence		0,5	(0,2)
Dividendes reçus des mises en équivalence		-	0,1
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie			
Dotations aux amortissements et aux provisions		36,2	30,6
Reprises sur amortissements et provisions		(1,8)	(1,5)
Pertes/(gains) liés aux variations de juste valeur		0,4	0,1
Plus ou moins-values de cession d'actifs immobilisés		1,6	0,2
Coût d'accès au marché		_	91,4
Coût de l'endettement financier net	11.4	7,2	2,3
Intérêts financiers nets versés au titre des contrats de location	11.4	4,3	4,3
Charge nette d'impôt		2,4	6,0
Capacité d'autofinancement		9,3	0,6
Impôts versés	4.1	(0,6)	(3,0)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	4.1	(54,5)	(17,7)
Stocks et en-cours		11,1	10,5
Clients et comptes rattachés		17,1	38,0
Fournisseurs et comptes rattachés		(73,4)	(60,0)
Dettes sociales et fiscales		(12,6)	(1,5)
Autres dettes et créances diverses		3,3	(4,8)
Flux nets de trésorerie liés à l'activité		(45,9)	(20,1)
Acquisition d'immobilisations		(17,4)	(14,9)
Immobilisations incorporelles		(9,6)	(8,8)
Immobilisations corporelles		(7,2)	(6,4)
Immobilisations financières Cessions et réductions d'immobilisations		(0,6)	0,3
		0,4	302,4
Immobilisations incorporelles		0,6	0,5
Immobilisations corporelles Immobilisations financières		(0,2)	1,3 0,6
Libération du compte séquestre	4.3	(0,2)	300,0
Variations de périmètre	4.2	(4,7)	(152,9)
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	4.2	(21,7)	134,6
		(21,7)	
Augmentations (réductions) de capital		_	12,0
Dividendes versés par la société mère Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(0,2)	(0,2)
Transactions entre le Groupe et les intérêts ne donnant pas le contrôle		(0,2)	(0,2)
Cession (acquisition) nette actions propres		_	(0,5)
Subventions d'investissements reçues		_	(0,5)
Augmentation des dettes financières	11.3	109,2	100,3
Remboursement des dettes financières	11.3	(16,6)	(1,5)
Non souscription des associés	4.3	(10,0)	(210,1)
Remboursement des passifs de loyer	11.3	(17,3)	(16,5)
Intérêts financiers nets versés	11.4	(11,7)	(6,5)
Variation des autres flux de financement		(0,3)	(1,2)
Flux net provenant du (affecté au) financement		63,1	(124,2)
Variation de trésorerie		(4,5)	(9,7)
Trésorerie d'ouverture		21,5	25,1
Dont trésorerie nette d'ouverture des activités poursuivies		21,5	25,1
Dont trésorerie nette d'ouverture des activités détenues en vue de la vente		-	20,1
Trésorerie de clôture		17,0	15,4
Dont trésorerie nette de clôture des activités poursuivies		17,0	15,4
Dont trésorerie nette de clôture des activités détenues en vue de la vente		17,0	10,4

2.1.5_État de variation des capitaux propres consolidés

Variation des capitaux propres (en millions d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Réserves conso- lidées	Résultat de l'exercice	Autres réserves	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
Capitaux propres au 30 juin 2022	0,4	249,1	(8,7)	12,0	0,5	253,3	3,1	256,4
Autres éléments du résultat global Affectation	-	-	-	-	-	-	-	-
du résultat antérieur		-	12,0	(12,0)	-	-	-	-
Résultat net	-	-	-	(132,5)	-	(132,5)	(0,2)	(132,6)
Résultat global	-	-	12,0	(144,4)	-	(132,5)	(0,2)	(132,6)
Dividendes distribués Rapprochement TERACT Opérations sur le capital	- 0,3 -	- 78,4 12,0	91,7	- - -	-	- 170,4 12,0	(0,2)	(0,2) 170,4 12,0
Autres variations Variations de périmètre/ % d'intérêt sans prise/	-	12,0	-	-	-	-	(0,2)	(0,2)
perte de contrôle	-	-	(0,1)	-	-	(0,1)	7,1	7,0
Capitaux propres au 31 décembre 2022	0,7	339,5	94,9	(132,5)	0,5	303,1	9,6	312,7
Capitaux propres au 30 juin 2023	0,7	339,5	95,0	(106,6)	1,1	329,7	9,2	338,9
Autres éléments du résultat global Affectation	-	-	-	-	(0,4)	(0,4)	(0,0)	(0,4)
du résultat antérieur	-	-	(106,6)	106,6	-	-	-	-
Résultat net				(40,8)	_	(40,8)	(0,8)	(41,6)
Résultat global	-	-	(106,6)	65,7	(0,4)	(41,2)	(0,8)	(42,0)
Dividendes distribués Variations de périmètre/ % d'intérêt avec prise/	-	-	_	-	-	-	(0,2)	(0,2)
perte de contrôle	-	-	-	-	-	-	(0,2)	(0,2)
Capitaux propres au 31 décembre 2023	0,7	339,5	(11,6)	(40,8)	0,7	288,5	8,1	296,6

Variation des capitaux propres de la période allant du 30 juin 2022 au 31 décembre 2022

Les mouvements des opérations de capital reflètent la prime de 12 millions d'euros afférente à l'augmentation de capital souscrite par Bpifrance.

Rapprochement TERACT:

- 78,4 millions d'euros en primes liées au capital correspondant à la situation nette acquise;
- 91,7 millions d'euros : dont 86,2 millions d'euros de coûts d'accès au marché et 5,2 millions d'euros de valorisation des bons de souscription au moment de l'acquisition. Pour mémoire, à l'occasion de l'introduction en bourse des BSAR A et B ont été émis, les BSAR B étant par ailleurs cotés

sur le compartiment professionnel d'Euronext Paris. Ces BSAR donnent le droit à souscription d'actions ordinaires nouvelles de la Société à compter de la date de réalisation de l'Acquisition Initiale (ou «Rapprochement d'entreprises» ou «IBC») et expirent 5 années après la réalisation de l'Acquisition Initiale. Compte tenu de l'existence d'un ratio de conversion en un nombre fixe d'actions ordinaires nouvelles (4 warrants donnant le droit à 1 action ordinaire à un prix d'exercice de 11,5 euros), ces BSAR sont qualifiés d'instruments de capitaux propres et ne font pas l'objet d'une réévaluation par la suite conformément aux dispositions de la norme IAS 32.

Variation des capitaux propres de la période allant du 30 juin 2023 au 31 décembre 2023

La variation des capitaux propres de la période est impactée principalement par le résultat.

2.2_Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires

Note 1	Informations relatives au groupe TERACT	18
Note 2	Principes comptables généraux	18
Note 3	Périmètre de consolidation	19
Note 4	Complément d'information sur le tableau de flux de trésorerie	20
Note 5	Information sectorielle	21
Note 6	Données liées à l'activité	21
Note 7	Engagements hors bilan	23
Note 8	Contrats de location	23
Note 9	Impôts	24
Note 10	Immobilisations incorporelles et corporelles	24
Note 11	Structure financière et coûts financiers	27
Note 12	Capital et résultat par action	29
Note 13	Provisions	30
Note 14	Transactions avec les parties liées	30
Note 15	Événements postérieurs à la clôture	31
Note 16	Principales sociétés consolidées	31
Note 17	Normes et interprétations	33

Note 1_Informations relatives au groupe TERACT

TERACT est une société anonyme de droit français, détenue majoritairement par InVivo Group et cotée sur le compartiment professionnel d'Euronext Paris. La Société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe TERACT». Le siège social de TERACT; « la Société », est situé 83 avenue de la Grande Armée, 75116 Paris.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 et 31 décembre 2023 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Les comptes du 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 25 mars 2024.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 n'ont pas fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes.

Note 2_Principes comptables généraux

2.1_Référentiel

Les comptes semestriels consolidés résumés sont établis et présentés conformément à la norme IAS 34, information financière intermédiaire. Ainsi, les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre et doivent être lues en liaison avec les états financiers consolidés au 30 juin 2023. Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés intermédiaires du groupe TERACT au 31 décembre 2023 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board), tel qu'adopté par l'Union Européenne à la

date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration le 25 mars 2024 et dont les principes sont applicables au 31 décembre 2023.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/ info/business-economy-euro/company-reporting-andauditing/company-reporting/financial-reporting-fr.

Les méthodes comptables utilisées sont identiques à celles détaillés dans les notes aux comptes consolidés publiés au 30 juin 2023.

2.2_Bases de préparation et de présentation des comptes consolidés intermédiaires

2.2.1 Bases de préparation

Les états financiers ont été préparés selon le principe de continuité d'exploitation. À la date d'arrêté de ces états financiers, la Société a déterminé qu'il n'était pas probable qu'InVivo Group demande le remboursement, dans les 12 prochains mois, de ses comptes courants classés en dette court terme, et qu'il était ainsi approprié de préparer les comptes consolidés intermédiaires en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

2.2.2 Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en millions d'euros. Les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au million le plus proche et comprennent des données individuellement arrondies. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

2.2.3 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines Notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les jugements, estimations et les hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- les évaluations des actifs non courants et goodwill (Note 10);
- la détermination des provisions pour dépréciation des stocks;
- la détermination des provisions pour dépréciation des créances clients;
- l'estimation des remises, rabais, ristournes et des coopérations commerciales qui sont fixés contractuellement lors des négociations annuelles et peuvent être conditionnels ou inconditionnels. Les remises, rabais, ristournes et coopérations commerciales sont évalués sur la base des dispositions contractuelles prévues dans les accords signés avec les fournisseurs. L'estimation est réalisée

- en appliquant le taux de collecte sur la base des achats ristournables estimés à chaque clôture;
- pour l'impôt utilisation du taux effectif moyen attendu pour l'année entière (Note 9);
- les modalités d'application de la norme IFRS 16 dont notamment la détermination des taux d'actualisation et de la durée de location à retenir pour l'évaluation du passif de loyer de contrats disposant d'options de renouvellement ou de résiliation (Note 8);
- les provisions pour risques (Note 11), notamment fiscaux et sociaux et les provisions pour contentieux;
- les dettes sur regroupement d'entreprise, notamment les options d'achat évaluées selon les modalités prévues dans les pactes d'actionnaires.

Les montants présentés dans les états financiers et dans les Notes annexes sont exprimés en millions d'euros, sauf mention contraire. Les effets d'arrondis peuvent générer, le cas échéant, des écarts entre les montants présentés dans les états financiers et ceux présentés dans les Notes annexes

2.3_Faits marquants

L'exposition du Groupe au conflit en Ukraine demeure extrêmement limitée, le Groupe ne réalisant pas de chiffre d'affaires dans ces pays et ne disposant d'aucune filiale ou participation en Ukraine.

Le Groupe poursuit ses actions prudentes visant à limiter les effets de l'inflation et de la baisse du pouvoir d'achat tout en améliorant la saisonnalité de son modèle pour générer de la croissance. L'inflation a nettement reflué depuis le printemps 2023, même si les prix restent encore élevés.

Les 22 magasins Gamm vert présentés en actifs destinés à être cédés dans les comptes consolidés au 30 juin 2023, ont été vendus en franchise.

La société TERACT a opté le 16 septembre 2023 pour les exercices ouverts à compter du 1^{or} juillet 2023 pour le régime de groupe des sociétés en application des articles 223A et suivants du Code général des impôts. L'option initiale est pour une période de 5 exercices et sauf dénonciation est renouvelable par tacite reconduction.

TERACT a adopté le statut de Société à mission lors de l'Assemblée générale du 15 décembre 2023 avec pour raison d'être « Agir pour que chacun accède aux bienfaits de la nature ».

Note 3_Périmètre de consolidation

3.1_Variations de périmètre de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Jardiland a acquis 100 % de Bucéphale Jardicor, société exploitant le magasin de Cormeil Parisis le 13 Juillet 2023;

celle-ci a ensuite été fusionnée dans Jardiland SAS le le respermbre 2023.

3.2_Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés

Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés (en millions d'euros)		31/12/2023	30/06/202		
	Actifs détenus en vue de la vente	Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	Actifs détenus en vue de la vente	Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	
Jardinerie/animalerie Alimentaire	-	-	13,4 -	5,5 -	
Total	-	-	13,4	5,5	

Au 30 juin 2023, les actifs des magasins Gamm vert, dont la cession a été décidée par le Conseil d'administration de TERACT du 1er février 2023 pour 13,4 millions d'euros, ont

été classés en Actifs détenus en vue de la vente et Passifs associés. Ils ont été cédés au 31 décembre 2023.

Note 4_Complément d'information sur le tableau de flux de trésorerie

4.1_Réconciliation de la variation du BFR avec les postes du bilan

Besoin en Fonds de Roulement (en millions d'euros)	30/06/2023	Flux de trésorerie d'exploitation	Variations de périmètre	Autres variations	31/12/2023
Stocks et en-cours Clients et comptes rattachés Fournisseurs et comptes rattachés Dettes sociales et fiscales Autres dettes et créances diverses	(169,7) (143,4) 233,7 29,8 (17,1)	11,0 17,1 (73,4) (12,6) 3,2	(1,7) (0,1) 1,8 0,2 (0,3)	(3,9) 0,1 6,8 1,9 10,6	(164,4) (126,4) 168,9 19,4 (3,6)
Total Besoin en Fonds de Roulement	(66,7)	(54,7)	(0,2)	15,5	(106)

Besoin en Fonds de Roulement (en millions d'euros)	30/06/2022	Flux de trésorerie d'exploitation	Variations de périmètre	Reclas- sement IFRS 5	Autres variations	31/12/2022
Stocks et en-cours Clients et comptes rattachés Fournisseurs	(165,0) (155,8)	10,5 38,1	(6,4) (4,4)	0,3	(6,6)	(167,1) (122,1)
et comptes rattachés Dettes sociales et fiscales Autres dettes et créances	216,6 20,5	` ,' (23,6 3,6	-	(0,4)	179,7 22,7
diverses	(8,1)	(4,8)	3,3	(0,3)	9,1	(0,5)
Total Besoin en Fonds de Roulement	(91,8)	(17,7)	19,7	_	2,1	(87,4)

4.2_Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre

Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre (en millions d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Montant payé pour les prises de contrôle Disponibilités/(Découverts bancaires) liés aux prises de contrôle	(5) 0,3	(154,0) 1,1
Incidence des variations de périmètre	(4,7)	(152,9)

4.3 Incidences sur la trésorerie des opérations juridiques au 31 décembre 2022

Les opérations de restructurations intervenues en 2022 ont impacté les flux de trésorerie :

- d'investissement à hauteur de 300,0 millions d'euros avec la libération du compte séquestre;
- de financement à hauteur de (210,1) millions d'euros du fait de la non-souscription des associés.

Cette opération nette a généré une charge de (91,4) millions d'euros correspondant au coût d'accès au marché, enregistrée en autres produits et charges opérationnels (Note 6.2.6).

Note 5_Information sectorielle

Indicateurs clés par secteur opérationnel

(en millions d'euros)		31/	12/2023		31/12/2022		
	Jardinerie/ animalerie	Alimentaire	Total	Jardinerie/ animalerie	Alimentaire	Total	
Chiffre d'affaires	323,6	73,7	397,3	336,0	21,3	357,4	

Au 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires inter secteurs est non significatif.

(en millions d'euros)			31/12/2023			31/12/2022
	Jardinerie/ animalerie	Alimentaire	Total	Jardinerie/ animalerie	Alimentaire	Total
Résultat opérationnel courant	(24,0)	(1,8)	(25,7)	(29,5)	(0,8)	(30,3)
Annulation des charges (ou produits) liés aux dépréciations ou dotations aux amortissements (ou reprises de dotations) des immobilisations	26,9	6,1	33,0	27,6	1,9	29,5
EBITDA ajusté	2,9	4,4	7,3	(1,9)	1,0	(0,8)

(en millions d'euros)		;	31/12/2023		30	0/06/2023
	Jardinerie/ animalerie	Alimentaire	Total	Jardinerie/ animalerie	Alimentaire	Total
Créances clients	121,4	5,2	126,5	140,2	3,2	143,4
Actifs non courants	4,1	1,5	5,5	6,0	1,4	7,4
Immobilisations corporelles	100,8	19,7	120,5	104,4	20,5	124,9
Immobilisations incorporelles	102,5	29,1	131,6	97,5	29,6	127,0
Goodwill	115,8	160,8	276,6	111,6	160,7	272,3
Sous-total	444,6	216,3	660,7	459,7	215,4	675,1
Total Bilan	1050,7	88,7	1139,3	1094,1	89,1	1183,2

Les données au 31 décembre 2023 présentent 6 mois d'activité pour Boulangerie Louise et les magasins Grand Marché La Marnière contre 1 mois en 2022, ces entités ayant été acquises le 30 novembre 2022.

Les données au 30 juin 2023 ont été ajustées rétrospectivement pour refléter l'allocation définitive des actifs et passifs de Boulangerie Louise (0,2 millions d'euros en augmentation du goodwill reflétant la baisse de 2,1 millions d'euros des immobilisations incorporelles, 0,5 millions d'euros de baisse des impôts différés passifs et une augmentation des impôts différés actifs pour un montant de 1,3 millions d'euros).

Note 6_Données liées à l'activité

6.1_Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	31/12/2023	31/12/2022
(en millions d'euros)		
Ventes de marchandises	329,4	297,9
Production vendue de biens	0,1	0,2
Ventes de prestations de services	68,0	59,3
Escomptes accordés aux clients	(0,1)	(0,1)
Total Chiffre d'affaires	397,3	357,4

États financiers intermédiaires

Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires

Les ventes de marchandises correspondent aux ventes réalisées dans les magasins intégrés ou sur les sites de e-commerce du Groupe et réalisées dans le cadre de l'activité jardinerie/animalerie et aux activités de distribution alimentaire.

Les ventes de prestations de services correspondent principalement aux revenus issus des activités de

6.2_Résultat opérationnel courant

6.2.1 Achats consommés

Achats consommés (en millions d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Achats consommés Énergie et carburant Fournitures administratives et petit équipement	(210,9) (8,4) (1,9)	(205,7) (4,0) (2,0)
Total Achats consommés	(221,2)	(211,7)

6.2.2 Frais de personnel

Charges de personnel (en millions d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et traitements Charges sociales Autres charges de personnel Intéressement et participation des salariés	(75,9) (24,0) 0,6 0,2	(59,8) (21,0) (0,3) (0,2)
Total Charges de personnel	(99,1)	(81,4)

L'augmentation des charges de personnel est principalement liée à l'entrée de Boulangerie Louise, présente sur 6 mois au 31 décembre 2023 contre 1 mois au 31 décembre 2022.

6.2.3 Autres impôts et taxes

Autres impôts et taxes (en millions d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Organic Autres impôts et taxes Autres taxes locales Taxes foncières	(2,0) (1,8) (1,6) (0,6)	(2,0) (1,6) (0,9) (0,5)
Total Autres impôts et taxes	(6,0)	(4,9)

6.2.4 Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation	31/12/2023	31/12/2022
(en millions d'euros)		
Commissions et courtages sur ventes	(0,1)	0,1
Transports sur ventes	(4,6)	(5,7)
Entretien réparation et maintenance	(7,6)	(7,4)
Locations	(8,5)	(6,9)
Déplacements, missions, réceptions	(2,6)	(2,5)
Publicité et relations publiques	(8,8)	(11,3)
Honoraires, études, documentations	(8,2)	(7,1)
Frais de personnel externe	(4,0)	(4,0)
Autres charges externes	(14,1)	(12,2)
Autres produits et charges d'exploitation	(5,0)	(4,1)
Total Autres produits et charges d'exploitation	(63,4)	(61,1)

6.2.5 Amortissements et provisions

Dotations aux amortissements et aux provisions (en millions d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles Dotations aux amortissements des droits d'utilisation Dotations nettes sur autres provisions pour risques et charges d'exploitation	(4,8) (10,7) (17,5) (0,3)	(4,3) (8,9) (16,3) 0,9
Total Dotations aux amortissements et aux provisions	(33,3)	(28,6)

6.2.6 Autres produits et charges opérationnels

Autres produits et charges opérationnels (en millions d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Mouvements nets sur dépréciations d'actifs immobilisés Autres	2,3 (2,0)	0,5 (89,9)
Total Autres produits et charges opérationnels	(0,3)	(89,3)

Au 31 décembre 2022 les autres produits et charges opérationnels sont principalement constitués des coûts d'accès au marché liés au rapprochement d'entreprises pour (91,4) millions d'euros. Au 31 décembre 2023, ils enregistrent principalement l'impact de la cession des 22 magasins Gamm vert.

Note 7_Engagements hors bilan

Engagements hors bilan (en millions d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Avals, cautions et garanties donnés	2,1	2,1
Engagements donnés	2,1	2,1
Avals, cautions et garanties reçus	261,8	152,4
Engagements reçus	261,8	152,4

Les engagements reçus correspondent aux comptes courants avec InVivo Group (Note 11.3.1); à la date d'arrêté de ces états financiers, la Société a déterminé qu'il n'était pas probable qu'InVivo Group demande le remboursement, dans les 12 prochains mois, de ces comptes courants classés en dette court terme.

Note 8_Contrats de location

Les informations relatives aux contrats de location sont présentées ci-après.

8.1_Informations relatives au bilan

Composition et variation des actifs au titre de droits d'utilisation

Droits d'utilisation (en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Autres immobilisations corporelles	Total
30/06/2023	0,5	188,2	18,4	207,1
Augmentations	_	5,4	0,8	6,1
Cessions		(4,5)	(0,1)	(4,6)
Dotations	_	(15,9)	(1,6)	(17,5)
Variations de périmètre	-	4,1	_	4,1
31/12/2023	0,5	177,2	17,5	195,2

Passifs de loyers

Passifs de loyers (en millions d'euros)	31/12/2023	30/06/2023
Part courante Part non courante	35,8 177,5	34,5 190,5
Total Passifs de loyers	213,2	225,0
Dont jardinerie/animalerie Dont alimentaire	194,3 19,0	204,2 20,8

L'analyse des échéances des passifs de loyers est présentée en Note 11.

8.2_Informations relatives au compte de résultat

Les montants suivants ont été reconnus au compte de résultat sur l'exercice au titre des contrats de location ne rentrant pas dans le champ d'application de la norme IFRS 16 :

Locations	31/12/2023	31/12/2022
(en millions d'euros)		
Locations immobilières	(0,3)	(0,4)
Location mobilière	(1,8)	(1,2)
Charges locatives et de copropriété	(4,6)	(4,3)
Locations immobilières (+ 6 mois)	(1,6)	(0,8)
Location mobilière (+ 6 mois)	(0,1)	(0,1)
Total Locations	(8,5)	(6,9)

8.3_Informations relatives au tableau des flux de trésorerie

Le montant total décaissé sur l'exercice au titre des contrats de location s'élève à 17,3 millions d'euros (16,5 millions d'euros pour la période arrêtée au 31 décembre 2022).

Note 9_Impôts

La charge d'impôt sur les résultats s'élève à (2,9) millions d'euros au premier semestre 2023/2024, soit un taux effectif d'impôt (TEI) de - 7,5 % (contre (6,6) millions d'euros au premier semestre 2022/2023 correspondant à un taux effectif d'impôt de - 5,2 %).

Pour rappel, le TEI observé au 31 Décembre 2022 est impacté par le coût d'accès au marché lié au rapprochement d'entreprise, qui s'élevait à (91,4) millions d'euros.

Par ailleurs, le TEI au 31 décembre 2023 est positivement impacté par la mise en place de l'intégration fiscale.

Note 10_Immobilisations incorporelles et corporelles

10.1_Goodwill

10.1.1 Variation de la valeur nette comptable par activités

Écarts d'acquisition nets par activité (en millions d'euros)	Jardinerie/ animalerie	Alimentaire	Total
30/06/2023	111,6	160,7	272,3
Variations de périmètre	4,1	0,2	4,2
Autres variations	0,1	0,0	0,1
31/12/2023	115,8	160,8	276,6

Les écarts d'acquisition au 30 juin 2023 ont été ajustés de + 0,2 millions d'euros de manière rétrospective pour refléter l'allocation définitive des actifs et passifs identifiés de Boulangerie Louise en contrepartie des valeurs définitives des immobilisations incorporelles pour (2,1) millions d'euros et reprise de 0,5 millions d'impôts différés passifs correspondant ainsi qu'une augmentation des impôts différés actifs pour un montant de 1,3 millions d'euros.

10.1.2 Variations de périmètre

La variation de périmètre enregistrée sur les écarts d'acquisition de l'activité jardinerie/animalerie correspond à l'acquisition de Bucéphale Jardicor le 13 juillet 2023.

10.2_Autres immobilisations incorporelles

10.2.1 Composition

(en millions d'euros)			31/12/2023					
	Valeurs brutes	Amortis- sements et pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortis- sements et pertes de valeur	Valeurs nettes		
Concessions, brevets,								
licences et marques	116,6	(39,6)	77,0	116,4	(37,3)	79,1		
Droits au bail	4,8	(1,5)	3,3	4,7	(0,8)	3,8		
Autres immobilisations								
incorporelles	31,6	(15,1)	16,6	28,4	(13,6)	14,8		
Immobilisations								
incorporelles en cours	32,8		32,8	27,3	-	27,3		
Frais de recherche &								
développement	2,4	(0,4)	2,0	2,0	(0,1)	2,0		
Autres immobilisations								
incorporelles	188,2	(56,6)	131,6	178,9	(51,9)	127,0		

Les concessions, brevets, licences et marques au 30 juin 2023 ont été modifiés de (2,1) millions d'euros de manière rétrospective pour refléter l'allocation définitive de la marque Boulangerie Louise.

Les concessions, brevets, licences et marques sont majoritairement constitués par des marques.

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées par la relation franchisée Jardiland reconnue lors de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition pour 16,3 millions d'euros.

Les immobilisations incorporelles en cours concernent le projet d'informatique ERP et le développement du site e-commerce enseigne.com.

10.2.2 Variations des autres immobilisations incorporelles

Autres immobilisations incorporelles (en millions d'euros)	Concessions, brevets, licences et marques	Droits au bail	Autres immobi- lisations incorporelles	Immo- bilisations incorporelles en cours	Frais de recherche & dévelop- pement	Valeurs nettes
30/06/2023	81,2	3,8	14,8	27,3	2,0	129,1
Augmentations	0,1	_	0,0	7,1	0,2	7,4
Diminutions	-	-	-	(0,6)	-	(0,7)
Dotations	(2,3)	(0,2)	(1,8)	-	(0,5)	(4,8)
Variations de périmètre	(2,1)		-	-	-	(2,1)
Reclassements	-	0,1	3,2	(1,0)	0,3	2,7
31/12/2023	77,0	3,7	16,2	32,8	2,0	131,6

À l'exception des licences de logiciels, la rubrique «Concessions, brevets, licences et marques» comprend essentiellement la valeur des marques identifiées lors des acquisitions opérées par le Groupe.

États financiers intermédiaires

Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires

10.3_Immobilisations corporelles

10.3.1 Composition

(en millions d'euros)			31/12/2023			30/06/2023
	Valeurs brutes	Amortis- sements et pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortis- sements et pertes de valeur	Valeurs nettes
Terrains	31,9	(0,4)	31,5	31,7	(0,4)	31,3
Constructions	130,2	(87,9)	42,3	124,8	(83,5)	41,3
Installations techniques,						
matériel et outillage						
industriels	49,7	(43,2)	6,5	47,9	(40,0)	8,0
Autres immobilisations						
corporelles	163,8	(128,9)	34,9	159,9	(123,5)	36,4
Immobilisations						
corporelles en cours	4,4	-	4,4	7,2	-	7,2
Avances et acomptes	1,0	-	1,0	0,7	-	0,7
Immobilisations					_	
corporelles	380,9	(260,4)	120,5	372,2	(247,3)	124,9

10.3.2 Variation des immobilisations corporelles

Immobi- lisations corporelles (en millions d'euros)	Terrains	Cons- tructions	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Autres immobi- lisations corporelles	Immobi- lisations corporelles en cours	Avances et acomptes	Valeurs nettes
30/06/2023	31,3	41,9	7,4	36,4	7,2	0,7	124,9
Augmen-							
tations	-	1,8	0,7	1,8	2,0	0,6	7,0
Diminutions	-	(0,5)	1,4	(2,3)	(0,1)	-	(1,5)
Dotations	-	(4,1)	(3,7)	(3,9)	-	-	(11,7)
Reprises	-	0,3	-	0,6	-	-	1,0
Variations							
de périmètre	_	_	_	0,4	_	_	0,4
Reclas-							
sements	0,2	3,4	0,2	1,8	(4,8)	(0,3)	0,5
31/12/2023	31,5	42,9	5,9	34,9	4,4	1,0	120,5

10.4_Dépréciation des actifs non courants (incorporels, corporels et goodwill)

Conformément à la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, les goodwill ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. À chaque arrêté intermédiaire, conformément à la norme, le Groupe identifie les potentiels indices de pertes de valeur et réalise des tests supplémentaires en cas d'identification de tels indices. La revue des indicateurs n'a pas mis en évidence d'indices de perte de valeur au 31 décembre 2023.

Note 11_Structure financière et coûts financiers

11.1_Ventilation des actifs et passifs financiers par catégorie d'instrument

Les tableaux ci-dessous présentent le classement des actifs financiers selon les catégories de la norme IFRS 9.

Au 30 juin 2023	Valeur	Ventilation par catégorie d'instruments						
(en millions d'euros)	des actifs financiers	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs financiers à la juste valeur par OCI	Instruments de couverture comptable	Actifs financiers au coût amorti			
Autres actifs non courants	7,4	2,1			5,3			
Créances clients	143,4				143,4			
Autres actifs courants Trésorerie et équivalents	56,3				56,3			
de trésorerie	22,8	22,8			-			

Au 31 décembre 2023	Valeur		Ven	tilation par catégo	orie d'instruments
(en millions d'euros)	des actifs financiers	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs financiers à la juste valeur par OCI	Instruments de couverture comptable	Actifs financiers au coût amorti
Autres actifs non courants	5,5	2,1			3,4
Créances clients	126,6				126,6
Autres actifs courants Trésorerie et équivalents	64,7				64,7
de trésorerie	18,8	18,8			-

Passifs financiers

Les tableaux ci-dessous présentent le classement des passifs financiers selon les catégories de la norme IFRS 9.

Au 30 juin 2023	Valeur des	Ventilation par catégorie d'instruments					
(en millions d'euros)	passifs — financiers	Passifs comptabilisés au coût amorti	Passifs liés aux « PUTs » minoritaires	Instruments dérivés			
Autres emprunts et dettes financières Dettes liées aux engagements de rachat	243,7	243,7					
d'intérêts ne donnant pas le contrôle	9,9		9,9				
Passifs de loyers	225,0	225,0	•				
Dettes fournisseurs	233,7	233,7					
Autres dettes	99,9	99,9					
Trésorerie passive	1,4	1,4					

Au 31 décembre 2023	Valeur des	Ventilation par catégorie d'instruments					
(en millions d'euros)	passifs [—] financiers	Passifs comptabilisés au coût amorti	Passifs liés aux «PUTs » minoritaires	Instruments dérivés			
Autres emprunts et dettes financières Dettes liées aux engagements de rachat	338,1	338,1					
d'intérêts ne donnant pas le contrôle	10,3		10,3				
Passifs de loyers	213,2	213,2					
Dettes fournisseurs	168,9	168,9					
Autres dettes	85,1	85,1					
Trésorerie passive	1,8	1,8					

La variation des dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle correspond à la charge de désactualisation enregistrée sur la période en résultat financier.

États financiers intermédiaires

Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires

11.2_Trésorerie nette

Au 31 décembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ne sont soumis à aucune restriction significative.

Trésorerie et équivalents de trésorerie (en millions d'euros)	31/12/2023	30/06/2023
Compte courant de trésorerie centralisée débiteur avec InVivo Group Disponibilités	- 18,8	- 22,8
Trésorerie active	18,8	22,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	18,8	22,8
Concours bancaires courants Compte courant de trésorerie centralisée créditeur avec InVivo Group	1,8	1,4
Trésorerie passive	1,8	1,4
Trésorerie nette	17,0	21,4

11.3_Emprunts et dettes financières

11.3.1 Variation des dettes financières

Dette nette (en millions d'euros)	30/06/2023	Émis- sions	Rembour- sements	Variation de la trésorerie nette	Varia- tions de péri- mètre	Autres varia- tions	31/12/2023	Dont part à un an au plus	Dont part entre 1 et 5 ans	Dont part à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements	-									
de crédit Passifs de loyer Intérêts courus	20,9 225,0	- 6,1	(16,0) (17,3)	-	1,1 4,1	- (4,7)	6,0 213,2	3,4 34,1	2,5 124,9	0,1 54,2
sur emprunts Dettes financières	0,1	-	(0,1)	-	-	-	-	-	-	-
diverses	222,8	109,2	-	-	-	-	332,0	261,7	70,3	-
Dettes à moyen et long-terme	468,8	115,3	(33,4)	_	5,2	(4,7)	551,2	299,2	197,7	54,3
(+) Trésorerie passive	1,4	-	-	0,4	-	-	1,8	1,8	-	-
(=) Total emprunts et dettes										
financières	470,2	115,3	(33,4)	0,4	5,2	(4,7)	553,0	301,0	197,7	54,3
(-) Trésorerie active	22,8	_	-	(4,8)	0,3	0,5	18,8	18,8	-	-
(=) Dette nette	447,4	115,3	(33,4)	5,2	5,0	(5,2)	534,2	282,2	197,7	54,3

Au 31 décembre 2023, la position nette est un passif de 534,2 millions d'euros. Elle comprend :

- un solde de dettes auprès des établissements de crédit pour 6 millions d'euros;
- des passifs de loyers constatés conformément à IFRS 16 pour 213,2 millions d'euros;
- un découvert pour 1,8 million d'euros (Note 11);
- les comptes courants avec InVivo Group pour 261,8 millions d'euros; à la date d'autorisation de

ces états financiers, la Société a déterminé qu'il n'était pas probable qu'InVivo Group demande le remboursement, dans les 12 prochains mois, de ces comptes courants classés en dette court terme, et qu'il était ainsi approprié de préparer les comptes consolidés intermédiaires en appliquant le principe de continuité d'exploitation;

- les dettes vis-à-vis d'InVivo Group pour 70,2 millions d'euros;
- une trésorerie active pour 18,8 millions d'euros.

Les dettes sont contractées en euros et se décomposent de la façon suivante entre taux fixe et taux variable :

(en millions d'euros)	31/12/2023	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit Dettes financières diverses	6,0 332,0	6,0 70,2	261,8
Dettes à moyen et long-terme	338,0	76,2	261,8

Les dettes financières diverses à taux variable correspondent aux comptes courants avec InVivo Group (Note 7).

11.4_Résultat financier

Résultat financier (en millions d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Coût de la dette nette	(11,6)	(6,6)
Coûts liés aux financements	(11,6)	(6,6)
Dont intérêts financiers sur les passifs de loyers Autres charges et produits financiers	(4,3) (0,7)	(4,3) (0,2)
Autres produits et charges financiers	(0,7)	(0,2)
Total Résultat financier	(12,3)	(6,7)

La variation du résultat financier est liée à la variation du niveau d'endettement et à l'augmentation des taux.

Note 12_Capital et résultat par action

12.1_Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché tout en assurant la flexibilité financière nécessaire à la poursuite du développement futur de l'activité. Le Groupe cherche à optimiser de manière continue sa structure financière par un équilibre optimal entre sa dette nette, son EBITDA ajusté et ses capitaux propres.

Les objectifs politiques et procédures de gestion sont demeurés identiques depuis plusieurs exercices.

En dehors des exigences légales, le Groupe n'est sujet à aucune exigence externe en termes de capitaux propres minimum.

12.2_Résultat net par action

Nombre d'actions

Nombre dilué d'actions entrant dans le calcul	31/12/2023	31/12/2022
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice		
Actions ordinaires totales Actions ordinaires auto-détenues	73 394 741 2 287	73 394 562 30 809
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation avant dilution	73 392 454	73 363 753
Total des actions après dilution	73 392 454	73 363 753

Résultat net par actions

Résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)	31/12/2023	31/12/2022
Des activités poursuivies, part du Groupe De l'ensemble consolidé, part du Groupe	(0,56) (0,56)	(1,81) (1,81)
Résultat net par action dilué	31/12/2023	31/12/2022
(en euros)		, ,

Note 13_Provisions

13.1_Provisions pour retraites et engagements assimilés

Provisions pour avantages du personnel (en millions d'euros)	30/06/2023	Dotations	Utilisations	Reprises	31/12/2023
Provision pour charges – indemnités de départ en retraite (IDR) Provision pour charges – médailles du travail et autres avantages	8,5 1,1	0,5	0,2	(0,3)	9,3
Total Provisions pour avantages du personnel	9,5	0,7	0,2	(0,4)	10,5

13.2_Autres provisions

Autres provisions (en millions d'euros)	30/06/2023	Dotations	Utilisations	Reprises	31/12/2023
Provisions pour litiges Provisions pour risques et charges divers Provisions pour restructurations	4,0 2,5 0,7	- 1,2 -	(0,4)	(0,1) (0,2) -	3,9 3,2 0,7
Total Autres provisions	7,2	1,2	(0,4)	(0,3)	7,8
Dont non courant Dont courant	7,2 -	1,2 -	(0,4)	(0,3)	7,8

Les contentieux provisionnés au 30 juin 2023 n'ont pas connu d'évolution au cours du semestre.

La dotation de la période relative aux actions gratuites s'élève à 0,7 million d'euros.

Note 14_Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- les sociétés mères (principalement InVivo Group et Union InVivo);
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité;
- les filiales;
- les franchisés lorsqu'ils sont adhérents de l'Union
- les entreprises associées (principalement GVSE);
- les membres du Conseil d'administration et membres du comité de Direction.

La Société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales. La Société et ses filiales bénéficient de l'assistance en matière stratégique de la société InVivo Group, société de contrôle ultime, avec laquelle des conventions de conseil et d'assistance en matière stratégique ont été conclues. Elles bénéficient également d'autres prestations courantes de la part d'InVivo Group et d'InVivo Management (mise à disposition de personnel

et de locaux). Le montant enregistré en autres charges d'exploitation relatif à ces conventions envers TERACT s'élève à 12,9 millions d'euros.

Les 22 magasins Gamm vert ont été vendus en franchise à des coopératives membres de l'Union InVivo.

La Société bénéficie du support de la trésorerie centrale d'InVivo Group pour la gestion de ses financements.

Note 15_Événements postérieurs à la clôture

TERACT a annoncé, le 14 février, la nomination, effective depuis le le mars 2024, de Ludovic Holinier en qualité de Directeur général délégué, en remplacement de

Guillaume Darrasse. Ludovic Holinier sera en charge du pilotage des activités de l'entreprise et a intégré le Comité exécutif

Note 16_Principales sociétés consolidées

Les filiales contrôlées exclusivement par le Groupe sont consolidées en intégration globale.

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un pacte d'actionnaires sont consolidées en mise en équivalence et sont signalées par (1).

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence et sont signalées par (2).

Les filiales ayant fusionné dans d'autres entités du Groupe sont signalées par (3).

Lieu				31/12/2023	3	0/06/2023
		_	% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
Asie						
Chine GHF Sourcing	Shenzhen		100%	100%	_	_
JARDI Sourcing	Hong Kong		100 %	100 %	-	-
Europe						
Espagne						
Jardi Camp de Tarragona	Gavà (Barcelona)		100%	100 %	100 %	100 %
Jardi Gava	Gavà (Barcelona)		100 %	100 %	100 %	100 %
Jardi la Pobla de Vallbona	Gavà (Barcelona)		100 %	100 %	-	-
Jardi Oleiros	Gavà (Barcelona)		100 %	100 %	100 %	100 %
Jardi Sant Cugat	Gavà (Barcelona)		100 %	100 %	100 %	100 %
Jardiland Espana	Gavà (Barcelona)		100 %	100 %	100 %	100 %
Tropico de Capricornio	Cubelles		100%	100 %	-	-
France						
BEILLOT	Maurepas		51%	100 %	51 %	100 %
Bio&Co Franchise	Aix-en-Provence		100 %	100 %	100 %	100 %
Bio&Co Le Marché Aix en Provence	Aix-en-Provence		100 %	100 %	100 %	100 %
Bio&Co Le Marché Bouc Bel air	Aix-en-Provence		100%	100 %	100 %	100 %
Bio&Co Le Marché Lambesc	Aix-en-Provence		100%	100 %	100 %	100 %
Bio&Co Le Marché Mazargues	Aix-en-Provence		100%	100%	100 %	100 %
Bio&Co Le Marché Salon de Provence	Aix-en-Provence		100%	100%	100 %	100 %
Bio&Co Le Marché Toulon	Aix-en-Provence		100%	100%	100%	100%
Bio&Co Le Marché Vallauris	Aix-en-Provence	(0)	100%	100%	100%	100%
Bucéphale Jardicor	Paris	(3)	100 % 100 %	100%	100%	100 %
Campus nature	Paris Paris		100%	100 % 100 %	100 % 100 %	100 % 100 %
Degas Holding Frais d'Ici	Paris Paris		100 %	100 %	100 %	100 %
riuis u ici	runs		100%	100 %	100%	100 %

Lieu			31/12/2023			0/06/2023
		_	% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
Gamm vert	Paris		95,91%	95,91%	95,36%	95,36 %
Gamm vert Ouest	Loudéac		69,90%	67,04%	69,90%	66,66%
Gamm vert Sud-Ouest	Montbartier		71,36 %	68,44%	71,36 %	68,05%
Gamm vert Synergies Centre	Angers		100%	100%	100 %	100 %
Gamm vert Synergies Ouest	Angers		100%	100%	100 %	100 %
Gamm vert Synergies Sud-Ouest	Angers		100%	100%	100 %	100 %
GROUPE VEGETALIS SAS	Paris	(3)	0%	0 %	100 %	100 %
GVSE	Saint-Priest	(2)	40%	38,36 % (2)	40 %	38,14%
Holding Louise	Feignies		74,56%	66,67%	74,56 %	66,67%
InVivo Grand Public Services	Paris		100%	100%	100 %	100 %
InVivo Retail Production Marchandises	Paris		100%	98,79%	100 %	98,62%
InVivo Retail Services	Paris		100%	100%	100, %	100%
InVivo Retail Supply Chain	Angers		100%	100%	100, %	100 %
Jardi Béziers	Paris		65%	65%	65 %	65%
Jardi La Teste	La Teste-de-Buch	(2)	48,97%	48,97%(2)	48,97%	48,97%
Jardiland SAS	Paris	. ,	100%	100%	100%	100 %
Jardinerie Vegetalis Frejus SARL Jardinerie Vegetalis	Fréjus	(3)	-	-	100%	100 %
la Londe SARL	La Londe-les-Maures	(3)	_	_	100%	100 %
MARNIERE VIANDE	Maurepas	(3)	51%	100%	51%	100 %
Marque Passion Production	Paris		100%	100 %	100%	100 %
MAULDRE PRIMEURS	La-Queue-lez-Yvelines		51%	100 %	51%	100 %
Nalod's	Saint-Jean-Bonnefonds		100%	100 %	100%	100 %
New Retail Food Concept	Sèvres		51%	100 %	51%	100 %
Parc Beaupuy SCI	Paris	(2)	50%	50%(2)	50%	50 %
PFMC	Paris	(2)	100%	100%	100%	100 %
PLAISIR FRAIS	Paris		51%	100 %	51%	100 %
ROLONI	Aix-en-Provence		100%	100 %	100%	100 %
SCI JARDINS ALBASUD	AIX ell Flovelice		100 %	100 %	100 %	100 %
- Société en liquidation	Paris		0%	0%	100%	100 %
Sci-InVivo Retail	Paris		100%	100%	100 %	100 %
SICAAP	Saintes	(2)				
SOUMO	Paris	(2)	41,88 % 88,28 %	40,17 % 86,64 %	41,88 %	39,94 % 86,64 %
TERACT	Paris		100%	100%	88,28 %	00,04 %
TERACT Retail	Paris		100 %	100 %	100%	100 %
TERACT RELUII	rulis		100 %	100 %	100 %	100 %
Portugal						
LDA JARDI MAIA JARDINS DECORACAO	MAIA		100%	100 %	100 %	100 %

La Holding Louise détient 126 boulangeries localisées principalement dans le Nord et Nord-Ouest de la France.

Note 17_Normes et interprétations

Textes adoptés par l'Union européenne à la date de clôture

L'IASB a publié les normes, amendements de normes et interprétations suivants, adoptés par l'Union européenne et entrés en vigueur au 31 décembre 2023.

Norme (date d'application pour le Groupe)	Description de la norme
Amendements à IAS 1 et au guide d'application pratique de la matérialité – Informations à fournir sur les méthodes comptables (le janvier 2023)	Ces amendements sont d'application prospective. Ils ont pour objectif d'aider les entreprises à identifier les informations utiles à fournir aux utilisateurs des états financiers sur les méthodes comptables.
Amendements à IAS 8 Définition d'une estimation comptable (1er janvier 2023)	Ces amendements sont d'application prospective. Ils visent à faciliter la distinction entre les méthodes comptables et les estimations comptables. Dans sa nouvelle définition, les estimations comptables sont des montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à des incertitudes en ce qui concerne leur évaluation.
Amendements à IAS 12 Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction (1er janvier 2023)	Ces amendements sont d'application rétrospective limitée à la première période comparative présentée. Ils précisent la manière dont les entités doivent comptabiliser les impôts différés sur des transactions telles que les contrats de location et les obligations de démantèlement. Ils précisent notamment que l'exemption de comptabilisation d'un impôt différé lors de la comptabilisation initiale d'un actif et d'un passif ne s'applique pas à ces transactions.

Ces interprétations et amendements n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés intermédiaires du Groupe.

Textes non adoptés par l'Union européenne à la date de clôture

L'IASB a publié les normes, amendements de normes et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union européenne et qui sont applicables au Groupe :

Norme	Description de la norme
(date d'application pour le Groupe sous réserve de l'adoption par l'UE)	
Amendements à IAS 1 Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants (1er janvier 2024)	Ces amendements sont d'application rétrospective. Ils visent à clarifier la façon de classer les dettes et les autres passifs comme courants ou non courants.
Amendement à IFRS 16 Dette de loyers dans une opération de cession-bail (1º/ juillet 2024)	Cet amendement est d'application rétrospective. Il vise à limiter le résultat de cession d'un bien ayant fait l'objet d'une cession-bail (Sale and Leaseback) avec loyers variables, à la quote-part d'intérêt cédée déterminée en fonction de la valeur économique du droit conservé et de la valeur totale de l'actif cédé.

/ 33

États financiers intermédiaires

Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires

Norme

(date d'application pour le Groupe sous réserve de l'adoption par l'UE)

Amendement à IAS 12

Réforme fiscale internationale - Règles du Pilier 2 (ler juillet 2024)

Description de la norme

Cet amendement est d'application rétrospective. Il prévoit :

- une exonération de comptabilisation des impôts différés liés aux règles du Pilier 2 (étant précisé que cette exonération est temporaire, mais d'une durée non définie);
- une information dans les Notes annexes sur la charge d'impôt courant liée à la «top-up tax» payable au titre de Pilier 2;
- dans la période transitoire pendant laquelle une législation Pilier 2 est adoptée, mais non encore entrée en vigueur, la communication en annexe d'une information qualitative et quantitative sur l'exposition de l'entité aux impôts complémentaires créés par Pilier 2, dans la mesure où cette information est connue ou raisonnablement estimable. À défaut, l'entité devra explicitement indiquer que l'information n'est pas raisonnablement estimable et devra également communiquer l'avancement de ses travaux d'estimation des effets attendus des impôts Pilier 2.

Amendement à IAS 7 et IFRS 7

Affacturage inversé - Accords de financement des dettes fournisseurs (ler juillet 2024)

Cet amendement est d'application prospective :

- précise que les ententes qui constituent uniquement des rehaussements de crédit pour l'entité ou des instruments utilisés par celle-ci pour régler directement les montants dus au fournisseur ne sont pas des ententes de financement de fournisseur;
- ajoute deux objectifs de présentation de l'information permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'incidence des ententes de financement de fournisseurs sur les passifs et les flux de trésorerie d'une entité et de comprendre l'incidence des ententes de financement de fournisseurs sur l'exposition d'une entité au risque de liquidité et les répercussions sur une entité si elle n'avait plus accès à ce type d'ententes;
- complète les obligations d'information actuelles dans les IFRS en ajoutant à IAS 7 des exigences additionnelles à l'égard des modalités des ententes de financement de fournisseurs et des ententes, au début et à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Ces interprétations et amendements ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés intermédiaires du Groupe.

2.3_Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société TERACT, relatifs à la période du le juillet au 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Nous précisons que la société établissant pour la première fois des comptes semestriels consolidés résumés au 31 décembre 2023, les informations relatives à la période du ler juillet au 31 décembre 2022 présentées à titre comparatif n'ont pas fait l'objet d'un examen limité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies

significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Nantes, le 25 mars 2024 Les Commissaires aux comptes

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International Laurent Bouby

ERNST & YOUNG et Autres

Willy Rocher

Attestation responsables du rapport financier semestriel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité figurant dans le Rapport financier semestriel 2023/2024 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de l'incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

À Paris, le 25 mars 2024

Moez-Alexandre Zouari Directeur général

Guillaume Darrasse Directeur général délégué



TERACT

teract.com